



## **EDITO 2008-2018. Le Grand Paris a 10 ans. De nouveaux horizons pour le Cercle Grand Paris**

La consultation internationale sur le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne a été lancée en 2008. La Loi sur le Grand Paris a été votée en 2010. En 2017, la France a obtenu les JO de 2024 mais s'est retirée abruptement de la candidature pour l'Exposition universelle de 2025. Alors que « Steffie Orbival », le premier tunnelier du Grand Paris Express a été baptisé le 3 février, les débats font rage depuis des semaines sur la gouvernance du Grand Paris et sur le calendrier du métro mais en 10 ans, le paysage métropolitain mondial a changé. Les concurrents désignés, Dubaï, Shanghai, Barcelone, Londres, ont connu des fortunes diverses. Les inégalités et les ruptures socio-spatiales dans le Grand Paris se sont accélérées et aggravées. La globalisation est devenue l'affaire de la vie de tous les jours. Comment innover face aux crises ? Ensemble, de manière décrochée et en faisant le pari du capital social pour tirer parti dans tous les territoires des grands investissements et des opportunités d'un monde digital.

De Boston à Pantin, de Kuala Lumpur –avec une dizaine de rendez-vous inscrits à l'agenda du Forum urbain Mondial, à Cerisy, de Casablanca aux territoires de la région capitale, rendez-vous en 2018 au carrefour des mondes métropolitains, rendez-vous avec le Cercle Grand Paris !

**Nicolas J.A. Buchoud, Président du Cercle Grand Paris**